

DOSSIER d'INSCRIPTION UNIQUE 2020 - 2021

Nom :
.....

Prénom :
.....

RESTAURANT SCOLAIRE

ÎLE AUX ENFANTS

ACCUEIL PERISCOLAIRE

Chers parents,

Ce dossier doit être complété **entièrement** et déposé **en mairie** pour le **17 juillet 2020**.

Il faut déposer **un dossier par enfant**.

Nous vous remercions d'avance pour le respect de cette date et de fournir toutes les pièces jointes en une fois.

Nouveautés en septembre 2020:

- Respect des gestes barrières.

Ouvertures ALSH vacances 2019-2020

- du 24 au 28 août 2020
- du 19 au 23 octobre 2020
- du 22 au 26 février 2021
- du 26 au 30 avril 2021
- du 7 au 31 juillet 2021

Agents et élus sont disponibles pour répondre à vos questions.



A joindre

Pour chaque enfant :

- Fiche individuelle de liaison
- Copie des vaccins
- Attestation d'assurance

Un exemplaire par famille :

- Attestation de quotient Familial
- Autorisation de prélèvement et RIB (obligatoire chaque année)

Une question, une inscription, une annulation, privilégiez le mail ! mairie@branderion.com



Je soussigné(e) M.....

Adresse

Inscris mon enfant NOM..... Prénom.....

Date de naissance :/...../

École..... Classe.....

Adresse mail :@.....

RESTAURANT SCOLAIRE

Régulièrement

(Ne cocher que les jours où l'enfant déjeunera au restaurant scolaire)

<input type="checkbox"/> LUNDI	<input type="checkbox"/> MARDI	<input type="checkbox"/> JEUDI	<input type="checkbox"/> VENDREDI
--------------------------------	--------------------------------	--------------------------------	-----------------------------------

Occasionnellement

Toute inscription ou toute absence doit être signalée à l'accueil de la mairie, au plus tard la veille avant 10h30 (et au plus tard le vendredi à 10h30 pour le lundi qui suit). Délai de rigueur. Pour ce faire, nous vous remercions de **favoriser l'envoi d'un courriel à l'adresse mairie@branderion.com**. Un message vous confirmera la prise en compte de votre demande.

Une absence non signalée dans ce délai donnera lieu à la facturation du repas.

Une inscription tardive ne permettra pas à votre enfant de déjeuner à la cantine.

ACCUEIL PERISCOLAIRE

Régulièrement

(Ne cocher que les jours où l'enfant fréquentera l'accueil périscolaire)

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
<input type="checkbox"/> matin	<input type="checkbox"/> matin	<input type="checkbox"/> matin	<input type="checkbox"/> matin
<input type="checkbox"/> après-midi	<input type="checkbox"/> après-midi	<input type="checkbox"/> après-midi	<input type="checkbox"/> après-midi

Occasionnellement

- Inscription pour l'ALSH du mercredi
- 9h00 (garderie à partir de 7h30) à 12h00 le matin
 - 14h et 17h00 (garderie jusqu'à 18h00) l'après-midi

L'inscription se fait par demi-journée ou journée , elle peut être annulée ou ajoutée le vendredi précédent à l'accueil par mail.

	matin	cantine	après-midi
tous les mercredis de l'année scolaire			
tous les mercredis de la période 1			
Mercredi 2 septembre			
Mercredi 9 septembre			
Mercredi 16 septembre			
Mercredi 23 septembre			
Mercredi 30 septembre			
Mercredi 7 octobre			
Mercredi 14 octobre			

Signature :

Info

Dorénavant la commune ne peut plus émettre de facture inférieure à 15 €. Si le montant de vos prestations mensuelles est inférieur à 15 €, il sera cumulé avec les prestations du ou des mois suivant(s) jusqu'à ce que le seuil de 15 € pour émettre une facture soit atteint.

CHARTRE DU SAVOIR-VIVRE ET DU RESPECT MUTUEL

COMMUNE DE BRANDERION



RESTAURANT SCOLAIRE

Avant le repas

- Je suis allé aux toilettes. Je me suis lavé les mains.
- Je rentre à la cantine dans le calme, sans bousculer mes camarades.

Pendant le repas

- J'obéis et je respecte le personnel municipal.
- Je me tiens correctement à table. Je mange proprement.
- Je ne gaspille, ni ne joue avec les aliments.
- Je ne crie pas. Je suis poli avec mes camarades et le personnel.
- Je reste à table le temps du repas. Je ne me lève pas sans autorisation.
- Je respecte le matériel et les locaux.
- Je sors de table après autorisation du personnel

Pendant les récréations

- J'obéis et je respecte les adultes qui m'encadrent.
- Je joue sans brutalité dans la cour.
- Je respecte les consignes de sécurité.
- Je demande l'autorisation avant de pénétrer dans les bâtiments scolaires.

ÎLE AUX ENFANTS

ACCUEIL PERISCOLAIRE

- Je m'adresse aux adultes avec respect (paroles et gestes...).
- Je respecte les autres enfants avec mes gestes et mes mots.
- Si j'ai un problème je le signale à l'adulte de mon atelier, je ne règle pas mes comptes moi-même.
- Je ne taquine pas les autres et je ne continue pas quand on me demande d'arrêter.
- Je ne bouscule pas et ne fais pas mal volontairement.
- Je participe aux TAP calmement en respectant les consignes.



Signature des parents :

Signature de l'enfant :